

11/07/2013

RELEVÉ DE DECISIONS ET D' ACTIONS



GROUPE 1 TEAM SPORT

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
23 RUE VERNET, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901

■ Objectifs majeurs de la réunion :

faire connaissance, information sur le projet et la stratégie, les objectifs du groupe sport, état des lieux dans le monde du sport, recensement des actions d'information et de prévention déjà en place, aspects thérapeutiques du sport, plan d'action pour le groupe.

■ Présents :

DAURELLE Jean-Philippe, GAUTHERON Isabelle, GUERIN Violaine, MEUNIER Marie, PHILIPPON Jean-Pierre, et 3 personnes invitées au groupe de travail au titre du partage d'expérience

■ Excusées :

BOUCLIER Nathalie, CARTIER Martine

POINTS/ACTIONS

Tour de table de présentation

Violaine GUERIN rappelle l'importance que le Comité Directeur de l'association attache au groupe sport de par 1/ la remise en question du monde du sport sur le sujet des violences sexuelles après les témoignages des joueuses de tennis en 2009 ayant généré la mise en place d'actions d'information et de prévention – expérience qui va être précieuse pour tous les secteurs, 2/ le potentiel thérapeutique du sport dans un processus de soins de personnes victimes de violences.

Pour structurer la réflexion du groupe de travail, la segmentation du monde du sport retenue pour les actions est :

- sport sous couvert d'une fédération
 - haut niveau
 - pratique en club
- sport dans le cadre de l'éducation nationale

Il est rappelé que le projet porté par l'association Stop aux Violences Sexuelles est un projet citoyen et que les personnes présentes dans les groupes de travail font bénéficier les groupes de leurs expériences et interviennent avant tout à titre personnel. La présence de Marie Meunier a été sollicitée par l'association au titre de l'Agence Pour l'Education par Le Sport et de Jean-Pierre Philippon au titre de la Fédération Française d'Escrime.

Information sur le projet

Présentation du projet et information sur les avancées du travail visibles sur www.stopauxviolencessexuelles.com (un RV est programmé avec le cabinet de Valérie Fournayon début septembre)

Information sur les Assises Nationales 2014 (le groupe travaillera ultérieurement sur le message clé qui sera à passer aux Assises par le groupe)

Information et prévention

Mise en circulation de documents d'information et de prévention apportés par les participants A signaler le remarquable livret « Lutter contre la maltraitance » mis à disposition par la DR-JSCS d'IDF, téléchargeable en ligne sur le site de la DR (<http://www.ile-de-france.drjcs.gov.fr/Preserver-l-integrite-physique-et,548.html>)

Modulo 2-3 précisions à apporter à ce livret (exemple : il existe des femmes agresseurs et elles ne sont pas rares), ce livret mérite une diffusion de grande ampleur. A ce sujet, le problème des douches communes dans les établissements sportifs qui font partie de la « culture sport » est

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com

11/07/2013

RELEVÉ DE DECISIONS ET D'ACTIONS



GROUPE 1 TEAM SPORT

discuté car non abordé.

Il est rappelé au sujet du sport de haut niveau, que le lien d'autorité qui existe entre encadrant et encadré, modifie le cadre juridique en cas de violences sexuelles, comme dans toute situation où il y a un lien d'autorité.

Il est précisé que le monde du sport doit être vigilant sur le respect du corps afin de ne pas dématérialiser le corps en objet utilisé pour produire de la performance à outrance, privant l'individu de son intégrité et de son unité corps-esprit. Dans le haut niveau, trop souvent, le corps objet est à « disposition » de l'entraîneur ce qui peut conduire à une « dépossession » de son corps par l'athlète. Ce système d'autorité où l'on peut chercher à plaire (par exemple pour pouvoir être sélectionné) peut favoriser les dérives dans un système où la prise de parole est parfois difficile.

- => IG qui avait participé au groupe ayant mis en place des outils d'information (première version de livret, campagne d'information, numéro de téléphone 08VICTIMES, ...), constate l'essoufflement de la communication initiale. Il est rappelé que le numéro de téléphone pour l'enfance est le 119.
- => IG propose d'intervenir au Ministère pour réactiver le travail fait
- => MM souligne que l'information et la prévention doivent être adaptées à la population (enfant, homme, femme, et autre paramètre pertinent... C'est pourquoi l'information globale n'est pas efficace.

Formation

Trois axes de formation sur le sujet des violences sexuelles sont envisageables pour les encadrants du sport

1/ par le Diplôme d'Etat : il convient d'intégrer dans les contenus le sujet.

- => nécessite de modifier l'arrêté : ce point est à voir avec le groupe des législateurs car initialement débattu mais non mis en place dans le contexte de la mise à niveau des diplômes (harmonisation européenne)

Le point de la formation des encadrants « animateurs » est soulevé.

2/ par les fédérations : certaines fédérations ont mis en place des programmes de formation, suite aux recommandations ministérielles, il n'y a aucune harmonisation ni aucune obligation sur le sujet.

- => une charte de mise en place pourrait être annexée aux conventions d'objectifs

3/ par la formation professionnelle continue

Le suivi des interdictions d'exercice professionnel pour crimes et délits en rapport avec des violences sexuelles

Les interdictions de contact avec les mineurs sont indiquées sur les cartes professionnelles : mais les cartes sont validées pour 3 ans et si un éducateur change de région l'information n'est pas dirigée vers les recruteurs.

Donc il existe un outil qui recense les auteurs de délits, mais l'exploitation des informations pose problème.

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com

11/07/2013

RELEVÉ DE DECISIONS ET D'ACTIONS



GROUPE 1 TEAM SPORT

=> une première avancée serait que les services déconcentrés aient accès au fichier national

Il n'existe aucune information ni aucun suivi des bénévoles qui sont en grand nombre dans les associations sportives.

=> réflexion à ouvrir sur le sujet

Procédure d'information des employeurs en cas de violences sexuelles

Une procédure assurance qualité doit être mise en place, à la fois sur le plan de la gestion de l'événement que du suivi de l'information et de la traçabilité de la bonne réception des informations par les intéressés.

Le sport comme outil de réparation dans un parcours de soins

Partage d'expérience sur un atelier thérapeutique escrime.

Prochaine réunion et divers

Date de prochaine réunion du groupe à confirmer
Isabelle Gautheron accepte la coordination du groupe sport.